

Avis de marché

Travaux
Réf : 2009/52

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : Commune des Pavillons-sous-Bois.
Correspondant : M. le sénateur-maire des pavillons sous bois, place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Objet du marché : Travaux d'aménagement du 2nd pavillon de garde.
Lieu d'exécution : 4 avenue Jean Jaurès, 93320 Les Pavillons-sous-Bois.

Caractéristiques principales :
travaux d'aménagement du second pavillon de garde,
Les travaux sont les suivants :
- terrassement et remblais ; - pose de pavés.

Date prévisionnelle de début des travaux : 7septembre 2009.
Cautionnement et garanties exigés : Une retenue de garantie de 5,00 % sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire en remplacement de la retenue de garantie. Cette garantie doit être constituée en totalité au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : l'exécution du marché sera financée par le budget ville de la Commune des Pavillons-Sous-Bois, et sera régie par le titre IV du code des marchés publics.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Chaque candidat doit présenter à l'appui de son offre le dossier suivant :

1. Imprimé DC 4 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales,
2. Imprimé DC 5 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales. Les mentions du capital et du Chiffre d'Affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante,
3. En cas de redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,
4. Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
5. La déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L5212-1 à L5212-4 du code du travail
6. La liste des moyens humains et matériels dont dispose l'entreprise,
7. Les références en prestations similaires, datées, chiffrées et indiquant le destinataire public ou privé, ou tout document lui permettant de prouver sa capacité

Documents complémentaires

1 la photocopie de l'état annuel en 2009 des certificats reçus (ou imprimé DC 7) délivré au 31/12 de l'année 2008 par le Trésorier Payeur Général. Cette photocopie devra être certifiée conforme par le candidat.

Si non présentation du DC7 dans son offre, ce document doit être fourni dans les 3 jours suivant l'envoi d'une demande de compléments par fax, confirmé par courrier, informant le candidat qu'il est classé n°1 : le jour de l'envoi du fax et le jour de réception ne sont pas comptabilisés (ex : envoi mercredi 9 heures, réception lundi 9 heures).

Pour les candidats établis dans un état autre que la France, il sera demandé de produire les documents listés à l'article 46 II du Code des Marchés Publics.

Tout document certifié conforme doit être signé par le candidat, représentant légal de la société.

2 un extrait du Kbis (datant de moins de 3 mois à la date d'envoi de la candidature) ainsi que l'indication du capital social

3 le Manuel Assurance Qualité, si la société est certifiée selon la Norme ISO 9001 ou 9002, ou équivalent,

4 Si le signataire des pièces de ce marché n'est pas le représentant légal de la société, un pouvoir au signataire des pièces est nécessaire

Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché :

- Pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou documents équivalents en cas de candidat étranger;
- DC 7 ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- prix : 50 %;
- valeur technique : 30 %,
- délai : 20 %

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 3 août 2009, à 17 heures.

Autres renseignements :

- **visite du site obligatoire** avec un représentant des services techniques. La visite sans représentant ne sera pas acceptée.
- Le groupement de candidats est autorisé

Documents téléchargeables gratuitement sur www.klekoon.com.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres électroniques ne sont pas acceptées.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 2 juillet 2009.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : services techniques bureau 11.
place Charles de Gaulle, 93320 Les Pavillons-sous-Bois, télécopieur : 01-48-02-75-46, adresse internet : <http://www.klekoon.com>.

Procédure de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Cergy Pontoise

14 boulevard de l'Hautil - B.P. 30322

95027 Cergy Pontoise Cedex,

tél : 01-30-17-34-57,

télécopieur : 01-30-17-34-69,

Adresse internet : <http://www.ta-cergy-pontoise.juradm.fr>.

Les délais d'introduction des recours :

- Recours administratif dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée, auprès du Maire (Recours hiérarchique).
- Recours contentieux dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée ou dans les 2 mois suivant la décision de rejet du recours administratif, auprès du tribunal administratif de Cergy-Pontoise.
- Référé pré-contractuel: en cas de manquement aux obligations de mise en concurrence et de publicité, avant la signature du marché, auprès du tribunal administratif de Cergy Pontoise.

Date d'affichage du présent avis : 2 juillet 2009